



L'éducation: le levier pour un G7 équitable & transformatif

Recommandations du Groupe de
travail sur l'éducation de la société
civile pour le G7

Améliorer la qualité de l'éducation de base dans les pays les moins avancés pour lutter contre les inégalités

Les pays du G7 ont un rôle fondamental à jouer dans la promotion de l'éducation en tant que levier central dans la réalisation des autres ODD.

L'éducation est un catalyseur du développement durable et favorise la promotion de l'égalité de genre, de la santé inclusive, des sociétés pacifiques, de la lutte contre le changement climatique et de la protection des enfants.

En ouvrant la voie à une éducation de base universelle, gratuite et de qualité, les dirigeant·e·s du G7 peuvent garantir un avenir meilleur aux filles et aux garçons les plus

jeunes, les plus vulnérables et les plus marginalisés. Mais le changement doit se faire maintenant.

Nous sommes à un tournant décisif.

En concentrant leurs ressources sur l'éducation de base, les dirigeant·e·s du G7 pourront ainsi renforcer les efforts en faveur d'une éducation de base gratuite et de qualité et garantir des investissements durables pour les années à venir.

« Investir dans l'éducation est le moyen le plus rentable de stimuler le développement économique, d'améliorer les compétences et les opportunités des jeunes femmes et hommes, et de faire progresser les 17 objectifs de développement durable. Le financement de l'éducation est le meilleur investissement que nous puissions faire »

- António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Nous saluons le programme éducation et développement du G7 et la priorité mise sur l'égalité de genre dans l'éducation, ainsi que l'importance accordée à l'enseignement et à la formation technique et professionnelle dans les pays d'Afrique subsaharienne pour mieux lutter contre les inégalités.

Cependant, pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 et tenir la promesse internationale d'assurer une éducation pour toutes et tous sans discrimination, les pays du G7 doivent s'attaquer de toute urgence aux obstacles qui empêchent d'atteindre l'objectif d'une éducation universelle de qualité. Cela passe par des soutiens politique, technique et financier accru à une éducation de base de qualité, ciblant les plus pauvres, les plus vulnérables et les personnes vivant dans les pays touchés par la fragilité et les conflits.

Nous demandons aux pays du G7 de faire de l'éducation de base de qualité dans tous les pays les moins avancés (PMA), où les besoins en éducation sont les plus criants, une priorité. L'éducation de base comprend au moins une année d'enseignement pré-primaire, ainsi que le primaire et le premier niveau du secondaire¹.

Conformément à l'ODD 4 et au principe selon lequel personne ne doit être laissé de côté, nous demandons que cet objectif soit reflété dans la déclaration politique finale du G7 et que des mesures concrètes soient prises pour accroître les possibilités de recevoir une éducation de base de qualité, équitable et inclusive pour toutes et tous.

Tous les États sont instamment priés de « garantir l'accès de tous les enfants et les jeunes à une éducation de qualité jusqu'à ce qu'ils aient achevé au moins douze années d'enseignement primaire et secondaire public, inclusif et de qualité »². En plus d'être un droit humain fondamental, l'éducation est l'un des outils les plus efficaces pour réduire les inégalités et stimuler la croissance économique.

État des lieux de l'éducation

Bien que de grands progrès aient été accomplis dans la réalisation de l'ODD 4, trop d'enfants et de jeunes, en particulier des adolescentes, se heurtent encore à des obstacles multiples et croisés pour accéder à une éducation de qualité et rester à l'école, en particulier en Afrique subsaharienne. Ces obstacles sont exacerbés par les conflits et les crises.

Les obstacles multiples et croisés à une éducation de qualité incluent, mais ne se limitent pas à :

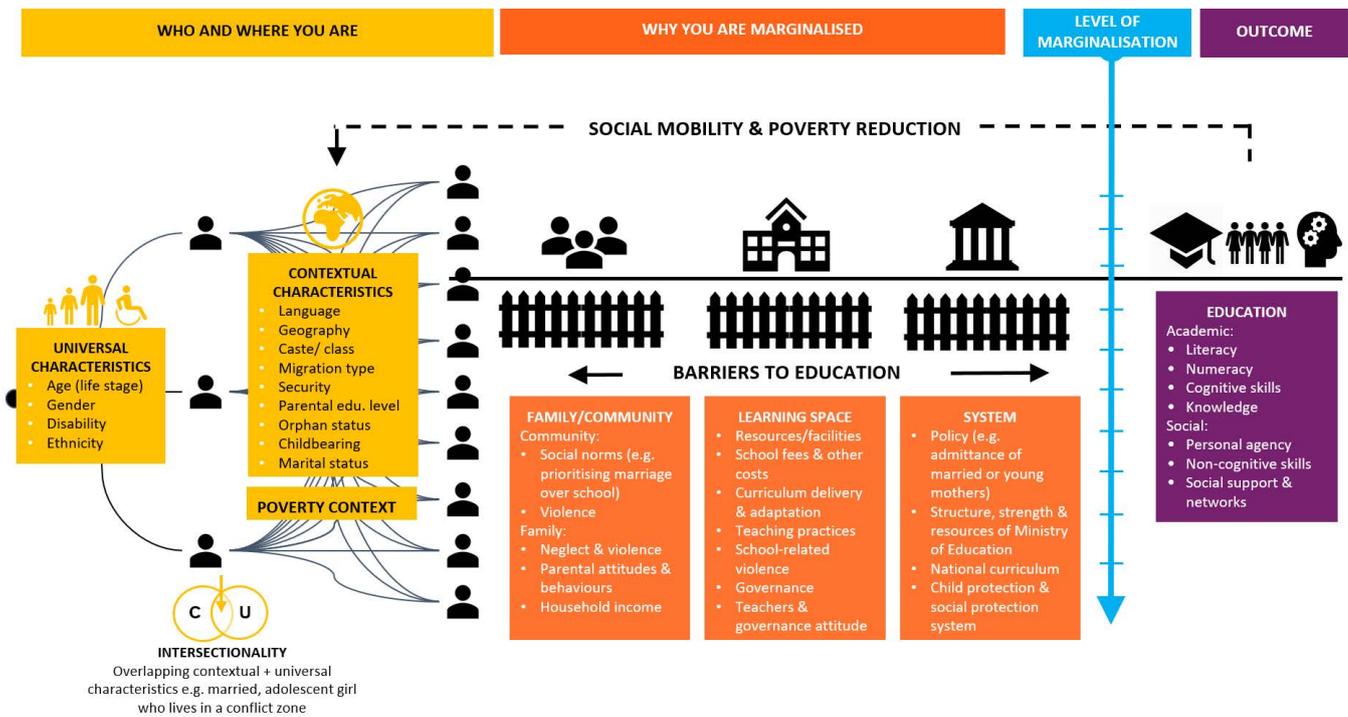


Fig 1: DFID Girls Education Challenge (2018) Thematic Review Understanding and Addressing Educational Marginalisation: Part 1: A new Conceptual Framework for educational marginalisation³

Pas assez d'enfants vont à l'école et pas assez d'enfants apprennent pendant qu'ils sont en cours. On estime que 274 millions d'enfants ayant l'âge de fréquenter l'école primaire dans le monde n'acquièrent pas les acquis fondamentaux nécessaires pour mener une vie productive et en bonne santé⁴.

L'Afrique subsaharienne connaît les besoins les plus importants. Sur plus de 72 millions de filles et de garçons dans le monde qui ne fréquentent pas l'école primaire, 50% vivent dans cette région.

Les inégalités au sein de ces pays constituent des obstacles chroniques : seuls 65 enfants parmi les plus pauvres sur 100 vont à l'école primaire.

En Afrique subsaharienne, seulement **64% des enseignant·e·s du primaire sont formé·e·s**⁵.

En raison de l'inaccessibilité à une éducation de qualité, **environ 130 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire en Afrique subsaharienne n'acquièrent pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul**⁶.

Pour parvenir à l'objectif universel d'un enseignement secondaire d'ici 2030, tous les enfants devraient être inscrits à l'école primaire en 2018, et pourtant le taux d'admission dans les pays à faible revenu était de 73% en 2016.⁷

Selon l'UNESCO, l'aide actuelle à l'éducation doit être multipliée par 6 pour atteindre les cibles de l'ODD 4. En 2016, l'aide à l'éducation ne représente que 7,6% de l'aide totale au développement, contre 10% en 2009, avec seulement 24% de cette aide allouée à l'éducation de base en Afrique subsaharienne. La part de l'aide humanitaire consacrée à l'éducation n'était que de 2,1% en 2017.⁸

Financement des pays du G7 alloués à l'éducation, 2016

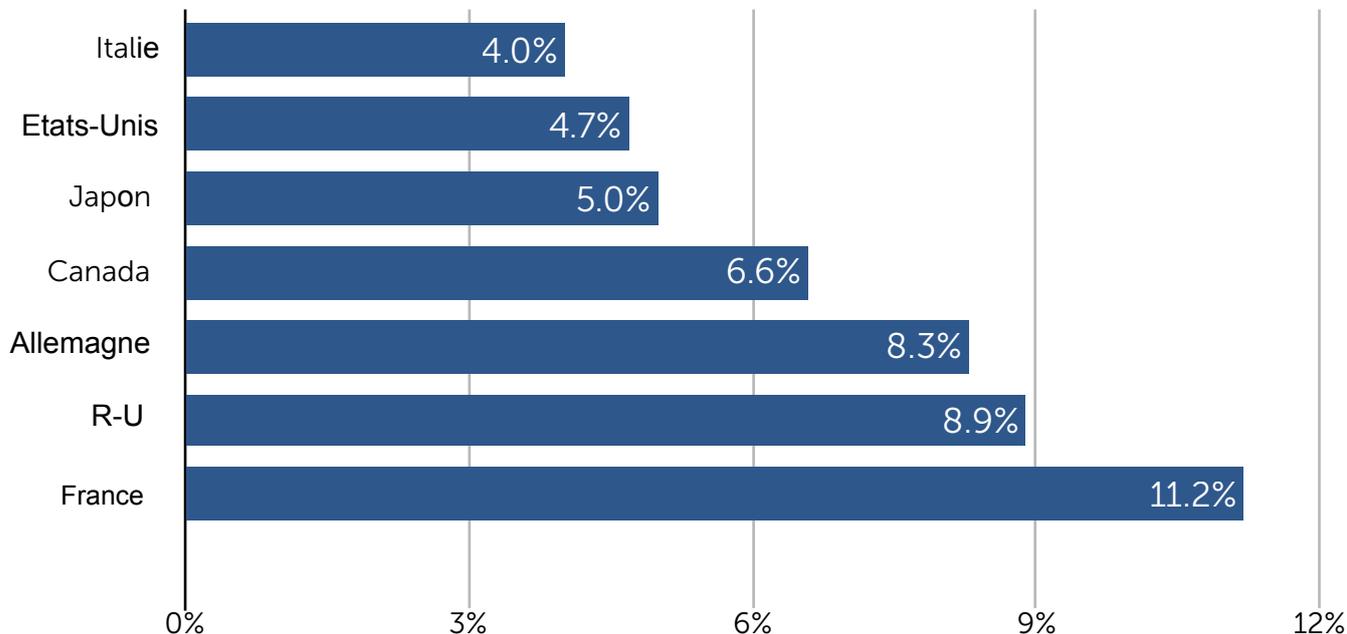


Fig 2: APD éducation en % de l'APD totale. Base de données SNPC de l'OCDE (inclut les bourses d'études) et contributions multilatérales imputées au secteur de l'éducation (estimations du secrétariat du CAD)⁹

Aide bilatérale à l'éducation des pays du G7 allouée à l'éducation de base, 2017



Fig 3 : % de l'APD bilatérale totale à l'éducation. Décaissements bruts en prix constants (Base de données SNPC de l'OCDE)¹⁰

Dans la région du Sahel en particulier, 3 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école primaire et seulement 3 enfants sur 10 acquièrent les compétences minimales attendues à la fin du primaire. Les inégalités de genre enracinées persistent au niveau secondaire.¹¹

Aide bilatérale à l'éducation des pays du G7 allouée à l'éducation au G5 Sahel, 2017

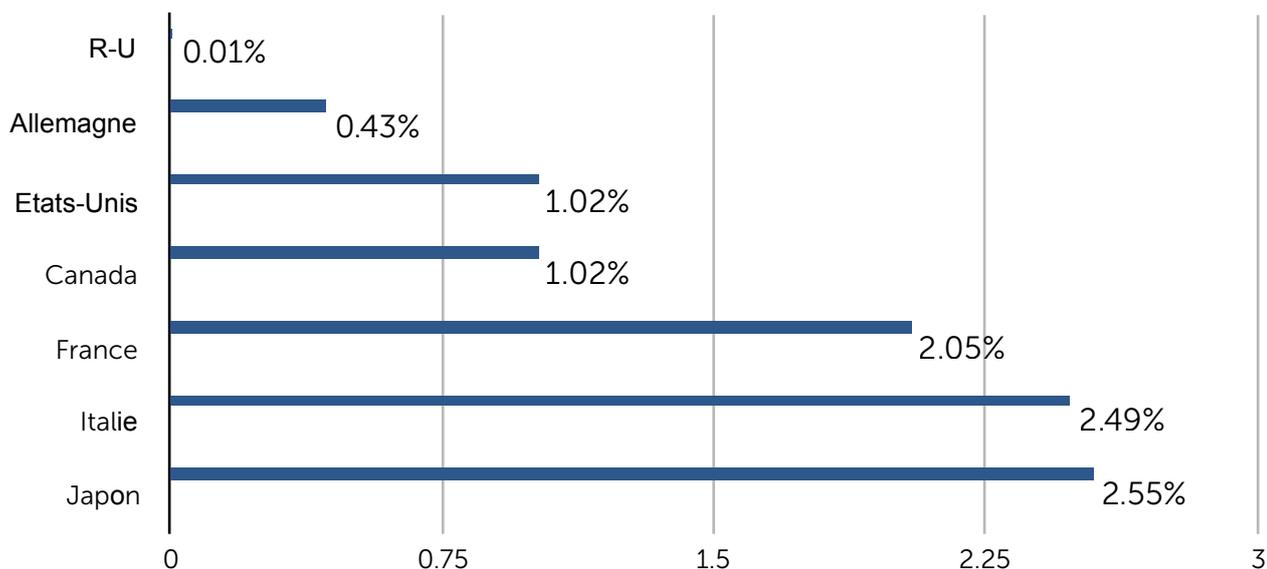


Fig 4 : % de l'APD bilatérale totale à l'éducation alloué au G5 Sahel. Décaissements bruts en prix constants (Base de données SNPC de l'OCDE)¹²

La situation est aggravée par la rapide expansion démographique et l'aggravation de la crise sécuritaire dans la région. Plus de 2 000 écoles ont été fermées en raison de la violence au Mali, au Burkina Faso et au Niger¹³.

La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation des Nations Unies, Mme Koumbou Boly Barry, s'est déclarée préoccupée par :

*« Le financement insuffisant de l'éducation publique et la croissance rapide de la participation des acteurs privés, notamment commerciaux, dans l'éducation, qui menacent le droit à l'éducation pour toutes et tous et l'objectif de développement durable n° 4 ».*¹⁴

Recommandations

1. Garantir une éducation de base de qualité pour toutes et tous, en vue d'éliminer les inégalités dans les PMA et en priorité en Afrique subsaharienne et au Sahel, doit être une priorité.

À cette fin, nous demandons aux pays du G7 de :

- 1.1. **Garantir le droit de tous les enfants et les jeunes à recevoir une éducation de base de qualité pendant au moins 12 années d'enseignement, afin que leurs besoins d'apprentissage de base soient satisfaits**Cela nécessite pour les pays du G7 de mettre la priorité dans le cadre de leur politique d'aide au développement sur, l'enseignement d'au moins une année d'éducation pré-primaire, ainsi que sur l'enseignement primaire et le premier niveau du secondaire pour chaque enfant, conformément à l'ODD 4.2 et 4.1, à la définition de l'éducation de base donnée par l'UNESCO et l'Initiative du G20 pour la promotion de l'éducation de la petite enfance¹⁵.
- 1.2. **S'assurer que les enfants et les jeunes en situations de crises et de conflits soient dans des environnements d'apprentissage protecteurs et sûrs.** Cela nécessite que tous les pays du G7 adoptent¹⁶ et soutiennent les pays partenaires dans l'adoption et la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles¹⁷ dans les zones touchées par les conflits pour assurer la continuité d'un service éducatif de qualité.
- 1.3. **S'assurer que toutes les filles et tous les garçons complètent un cursus éducatif de base gratuit d'ici 2030.** Cela inclut soutenir les États partenaires dans la régulation publique des fournisseurs de services éducatifs privés et dans le renforcement des systèmes d'éducation publics de qualité. Le G7 devrait jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des principes d'Abidjan¹⁸ sur les obligations en matière de droits humains des États à dispenser un enseignement public et à réglementer la participation du secteur privé, conformément aux recommandations de la rapporteure spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation¹⁹.
- 1.4. **Garantir une éducation inclusive et transformatrice en matière d'égalité de genre pour améliorer les résultats d'apprentissage et assurer l'autonomisation socio-économique des filles et des garçons.** Cela implique de fournir le soutien technique et financier nécessaire aux États partenaires souhaitant mettre en œuvre des plans sectoriels de l'éducation qui promeut, par le biais de l'éducation formelle et non formelle, l'inclusion des personnes les plus vulnérables (filles et adolescentes, personnes handicapées, enfants et jeunes affectés par les crises, réfugiés, minorités rurales et ethniques) et l'égalité de genre. Cela comprend également le renforcement du soutien aux communautés pour une éducation de qualité inclusive, prenant en compte les besoins des personnes les plus marginalisées.

- 1.5. **Promouvoir le rôle central de la formation et du développement professionnel des enseignant·e·s, qui est essentiel pour une éducation inclusive de qualité.** Cela implique d'encourager les Etats partenaires à garantir aux enseignant·e·s, aux éducateur·rice·s et aux travailleurs sociaux et culturels un statut reconnu, des conditions de travail décentes, une formation et des incitations adéquates et de qualité.
- 1.6. **Encourager une approche multisectorielle qui favorise la collaboration et la coordination entre les secteurs** (ministères de la santé, des affaires sociales, de la famille, de l'égalité de genre, de l'éducation, de la justice, etc.), **ainsi qu'une approche multipartite** (donateurs, gouvernements, organisations de la société civile – OSC, communautés, chef·fe·s religieux et organisations de jeunes -, aux niveaux local, national et international). Les bailleurs de fonds devraient renforcer et mobiliser les mécanismes de coordination existants, en particulier les Groupes d'Éducation Locaux et les Clusters éducation. Les OSC locales, nationales et internationales, en particulier les organisations de jeunesse dans toute leur diversité, devraient être davantage incluses dans les processus décisionnels afin d'assurer des politiques éducatives qui tiennent compte des diverses expériences vécues et des besoins éducatifs des enfants.

2. Investir davantage pour assurer une éducation de base gratuite et de qualité pour toutes et tous dans les PMA, en mettant la priorité sur l'Afrique subsaharienne et le Sahel.

À cette fin, nous demandons aux pays du G7 de :

- 2.1. **S'engager publiquement, dans le communiqué final des pays du G7, à atteindre l'objectif de 15% de l'aide publique au développement (APD) totale et d'au moins 4%²⁰ de l'aide humanitaire²¹ allouées au secteur de l'éducation²².** Concentrer les investissements sur l'Afrique subsaharienne et le Sahel, ainsi que sur les enfants et les jeunes les plus vulnérables et marginalisés. Les données de l'APD doivent être ventilées pour montrer l'impact sur les communautés marginalisées et les programmes spécifiques financés pour lutter contre l'exclusion. Tous les investissements devraient être sensibles au genre, notamment par le biais du marqueur genre de l'OCDE²³.

- 2.2. Atteindre l'objectif internationalement reconnu de **50% de l'APD totale pour l'éducation affectée à l'éducation de base.**²⁴
- 2.3. Encourager les gouvernements nationaux à **investir 20% des budgets nationaux dans leurs propres plans stratégiques du secteur de l'éducation**, conformément à l'objectif convenu au niveau international.²⁵
- 2.4. Atteindre l'objectif internationalement reconnu de **10% de l'APD totale allouée à l'éducation pour l'éducation de la petite enfance**²⁶, afin de réduire l'écart entre l'apprentissage et le développement existant entre les enfants les plus riches et les plus pauvres à leur arrivée à l'école primaire.
- 2.5. Allouer au moins **30% de l'aide à l'éducation aux fonds multilatéraux** (y compris le PME et le fonds Education Cannot Wait – Education sans Délais) afin d'assurer la complémentarité entre les mécanismes d'aide bilatéraux et multilatéraux et le renforcement du nexus humanitaire et développement, qui est essentiel pour assurer une éducation durable et de qualité pour les personnes affectées par les crises et les conflits.
- 2.6. S'engager à offrir un **accès gratuit à l'éducation de base et s'assurer qu'aucune APD ne soit dirigée vers des écoles ou des entreprises à but lucratif ou payantes**. Conformément à la recommandation²⁷ de la rapporteur spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation et à la résolution 2018/2081²⁸ du Parlement de l'Union européenne, « utiliser exclusivement [l'aide] pour construire et renforcer des systèmes d'éducation publique gratuits, de qualité et inclusifs, en consultation avec les détenteurs des droits concernés et en partenariat avec le pays bénéficiaire ».
- 2.7. Veiller à ce que tous les investissements dans l'éducation soient **prévisibles, pluriannuels et flexibles**.
- 2.8. Veiller à ce que les acteurs nationaux et internationaux du développement et humanitaires aient la **capacité de gérer et de mettre en œuvre efficacement l'aide à l'éducation**.

Ces recommandations sont endossées par 60 organisations de la société civile :



Celles-ci ont été également endossées par :

- ALCADOM (Délégation des régions des outre-mers et de la zone Amérique Latine Caraïbes)
- Carrefour de la famille marocaine
- Centre d'encadrement des personnes opprimées CEPO / Kasal central -KANANGA/ RD Congo
- Club Unesco Savoir et Développement Durable
- RED-CNI Niger
- SOLIDARITE-UNAFETPCI (Union Nationale des Formateurs de l'Enseignement Technique et Professionnel de Côte d'Ivoire)
- SYPROS - Syndicat des Professeurs du Sénégal

Notes de bas de page :

- Par « pays les moins avancés » nous référons à la liste des PMA de l'ONU, à la date de décembre 2018
- Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, [Remarks on Financing the Future: Education For All](#), septembre 2017

¹ Aid to education reached an all-time high in 2016, rapport du GEM

² [UN CRPD Committee's General comment No. 4 on the right to inclusive education, page 12, 25 novembre, 2016](#), qui réfère explicitement à l'effet immédiat des obligations des États tel que prescrit dans la convention des Nations Unies sur les Droits Économiques, Culturels et Sociaux.

³ Fig 1: [Thematic Review : Understanding and Addressing Educational Marginalisation](#), UKaid, mars 2018

⁴ [Teaching and learning](#), PME

⁵ [World Teachers' Day: Quality education requires well-trained teachers](#), 'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation', octobre 2018

⁶ [The State of the World's Children](#), UNICEF, 2016

⁷ [Global education monitoring report, 2019: Migration, displacement and education: building bridges, not walls](#), p 122, UNESCO

⁸ [Aid to education falls for the sixth consecutive year](#), UNESCO, juin 2017

⁹ Fig 2: [Donor Tracker](#), Education

¹⁰ Fig 3: Ce graphique est basé sur les données de l'OCDE, sur la base d'un calcul coïncidant avec la définition de l'éducation de base de l'UNESCO, ainsi que par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Le montant total de l'éducation de base est calculé comme suit : aide totale à l'enseignement préprimaire et primaire, 50% de l'aide allouée à l'enseignement secondaire et 75% de l'aide au niveau d'éducation non spécifié (qui inclut la formation des enseignants ou la construction d'infrastructures).

¹¹ [OECD, Sahel and West Africa Club](#), OECD

¹² <https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1>

¹³ [School closures in the Sahel double in the last two years due to growing insecurity](#) – UNICEF, février 2019

¹⁴ [Droit à l'éducation : mise en œuvre du droit à l'éducation et de l'objectif de développement durable 4 face à l'importance croissante des acteurs privés dans le domaine de l'éducation](#), HRC, juin 2019

¹⁵ [2016, une année record pour l'aide à l'éducation](#), UNESCO

¹⁶ [Safe Schools Declaration Endorsements](#), GCPEA

¹⁷ [Safe Schools Declaration](#)

¹⁸ [The Abidjan Principles](#)

¹⁹ [Droit à l'éducation : mise en œuvre du droit à l'éducation et de l'objectif de développement durable 4 face à l'importance croissante des acteurs privés dans le domaine de l'éducation](#), CDH, juin 2019

²⁰ Send My Friend to School, la coalition pour l'éducation dans le monde du Royaume-Uni a demandé au gouvernement du R-U de s'engager à allouer a minima 6% de son aide humanitaire à l'éducation en situations de crise. ²¹ [In 2019, 10% of the European Union humanitarian budget will go to education in emergencies](#), Commission européenne, janvier 2019

²² [Financing matters: a toolkit on domestic financing for education](#), Campagne mondiale pour l'éducation, septembre 2016

²³ [The DAC gender equality policy marker](#), OECD

²⁴ [Financing matters: a toolkit on domestic financing for education](#), Campagne mondiale pour l'éducation, septembre 2016

²⁵ [Financing matters: a toolkit on domestic financing for education](#), Campagne mondiale pour l'éducation, September 2016

²⁶ [Theirworld and UNICEF call for action now to get all children in pre-primary education](#), Theirworld, avril 2019

²⁷ [Droit à l'éducation : mise en œuvre du droit à l'éducation et de l'objectif de développement durable 4 face à l'importance croissante des acteurs privés dans le domaine de l'éducation](#), CDH, juin 2019

²⁸ [European Parliament resolution of 13 November 2018 on EU development assistance in the field of education \(2018/2081\(INI\)\)](#), Parlement européen, novembre 2018